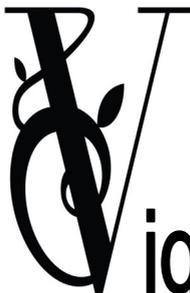


# Les Chroniques

**Décembre 2024**  
**numéro 264**

de

ignieu



## ACTUALITÉS :

### MATINÉE « BROYAGE DES SAPINS DE NOËL »

La commune organise une matinée de broyage des sapins de Noël le **Dimanche 12 janvier 2025, de 10 h à 12 h**. Après les fêtes, plutôt que de jeter vos sapins, venez les déposer pour leur donner une seconde vie.

L'objectif est de transformer ces sapins en broyat, qui sera ensuite utilisé pour enrichir le composteur du restaurant scolaire. En participant à cette opération, vous contribuez à la réduction des déchets tout en favorisant une gestion durable des ressources locales.

#### **Modalités de participation :**

- Venez déposer votre sapin sur la Place Fanny Geneste le dimanche 12 janvier de 10h à 12h ou laisser votre sapin devant chez vous le dimanche matin, une équipe passera le ramasser.
- Aucun frais de participation, un geste simple pour l'environnement.

Nous invitons tous les habitants à venir nombreux pour cette matinée de partage et de convivialité, en pensant à l'impact positif que nous pouvons avoir ensemble sur notre environnement.

À très bientôt pour ce rendez-vous éco-responsable !

# L'Agenda de Noël

## 1/ Le Clocher de Vignieu

Dimanche 08 décembre : fête de l'Immaculée Conception.

17h : illumination de l'église de Vignieu avec des luminions. Chants dédiés à la Vierge.

## Mardi 24 décembre :

16h30 : Crèche vivante - parvis de l'Eglise

18h30 : Messe de Noël à l'Eglise de Vignieu.

## 2/ Lutins de Noël

Cette année, nos **lutins bénévoles** s'attellent à la fabrication et la pose de décoration de Noël aux abords des bâtiments communaux. : écoles église, Mairie... Encore un grand merci à eux !

Pour égayer le village, les vignolais sont invités à **décorer leurs cours et portails**, et de nous envoyer leurs photos par mail à [mairie@vignieu.fr](mailto:mairie@vignieu.fr).

Celles-ci seront partagées sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune.



## 3/ Distribution des colis de Noël

L'équipe municipale et les membres du CCAS marqueront encore leur reconnaissance aux aînés de Vignieu à l'occasion de Noël. Ils rendront visite aux personnes âgées de plus de 70 ans avec un colis de Noël à partir du **lundi 9 décembre 2024**.

## 4/ Fête de Noël

Le Sou des Ecoles organise la fête de Noël de l'Ecole le :

**Vendredi 13 décembre à 16h45**

**Salle des fêtes**



## 5/ FERMETURE CONGÉS DE NOËL

Pendant les congés de Noël, la Mairie et l'Agence Postale seront fermées du **vendredi 20/12 12h au lundi 06/01/2025 8h**.

### A noter :

**Vœux du conseil municipal**

**Dimanche 19 janvier  
À 11h00  
Salle des fêtes**

# Vœux de Madame le Maire

La traditionnelle Cérémonie des Vœux de Madame le Maire se tiendra le :

**Dimanche 19 janvier 2025, à partir de 11 h, à la salle des fêtes de Vignieu.**

Ce moment convivial sera l'occasion pour Madame le Maire, entourée du Conseil Municipal, de présenter ses vœux pour la nouvelle année et de revenir sur les projets réalisés au cours de l'année écoulée.

Tous les Vignolais et Vignolaises sont invités à cette cérémonie, suivie d'un cocktail déjeunatoire festif. Venez nombreux pour célébrer ensemble l'arrivée de 2025 et partager ce moment important de la vie de notre commune !

## Le recensement

Cher vignolais, chère vignolaise,

**Du 16 janvier au 15 février 2025, VIGNIEU réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Cette opération est obligatoire.**

### Comment ça se passe ?

Un agent recenseur vous fournira une notice internet. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

3 agents recenseurs ont été recrutés pour mener à bien cette mission : Christophe GABRIELE, Charlène MARTENOT et Isabelle BOUVIER.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils sont utilisés pour :

- ◇ Calculer la participation de l'Etat au budget des communes : **plus la commune réalise son recensement correctement, plus cette dotation est importante !**
- ◇ Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
- ◇ **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

# Agenda

**Dimanche 8 décembre 2024 17h**

**Illumination de l'église de  
Vignieu avec des luminions.  
Chants dédiés à la Vierge**

**A partir du lundi 9 décembre  
Distribution des colis de Noël  
par les élus et les  
membres du CCAS**

**Vendredi 13 décembre  
Fête de Noël de l'Ecole  
Sou des Ecoles  
Salle des fêtes**

**Mardi 24 décembre  
Crèche vivante 16h30  
Messe de Noël 18h30**

**Dimanche 12 janvier 2025  
10h-12h  
Opération « Broyage des sapins  
de Noël »  
Place Fanny Geneste**

**Dimanche 19 janvier 2025 - 11h  
Vœux de Madame le Maire  
Salle des fêtes**

**Du 16 janvier au 15 février 2025  
RECENSEMENT DE LA  
POPULATION**

# Mairie

## OUVERTURE LES SAMEDIS

Voici les samedis d'ouverture à venir :

- ◇ Samedi 7 décembre 2024
- ◇ Samedi 11 janvier 2025

Congés de Noël : Pendant les congés de Noël, la Mairie et l'Agence Postale seront fermées du **vendredi 20/12/2024 12h au lundi 06/01/2025 8h.**

**Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.**

## SERVICES MUNICIPAUX

**Horaires d'ouverture de la mairie :**  
Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h 13h-17h  
Vendredi : 9h-12h

**Ouverture de l'agence postale :**  
Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h  
13h-16h45  
Vendredi : 9h-12h

**MAIRIE - 1 place de la Paix 38890  
VIGNIEU  
Tél. : 04.74.92.56.96  
E.mail : [mairie@vignieu.fr](mailto:mairie@vignieu.fr)  
Site internet : [www.vignieu.fr](http://www.vignieu.fr)**

Directeur de la publication : Camille Régnier  
Pilotage : Ana-Paula Dumarterey  
Rédaction : Lucie-Maeva Caparros / Camille Chaillet  
Photos et impression : Mairie de Vignieu